



## Fédération Santé et Action Sociale

# Communiqué de presse

074/2024

Montreuil, le 20 novembre 2024

### **JOURS DE CARENCE POUR LES FONCTIONNAIRES : Le gouvernement s'arrange avec la vérité pour argumenter cette nouvelle régression.**

Une fois encore les fonctionnaires sont montrés du doigt pour tenter d'attiser la division entre salariés du public et salariés du privé et en prétextant un alignement des jours de carence.

Ainsi le gouvernement, ministre de la Fonction Publique en tête, a créé de toute pièce une polémique à partir d'un soi-disant absentéisme élevé des fonctionnaires servant d'argument pour passer dans la Fonction Publique de 1 jour à trois jours de carence et 10 % de baisse du salaire pendant un arrêt en maladie ordinaire. L'objectif est de réaliser 1,2 milliards d'euros d'économie.

Or, un rapport de la DGAFP\* publié le 15 novembre fait tomber les arguments du gouvernement : à caractéristiques égales de métiers, les fonctionnaires hospitaliers sont absents dans les mêmes proportions que les salariés du privé, le taux d'absentéisme a baissé entre 2022 et 2023 dans la fonction publique tous versants confondus.

Le gouvernement oublie volontairement que dans le privé comme dans le public, c'est souvent le travail qui rend malade.

Empêcher les salariés de se soigner en leur imposant une contrainte financière est contre-productif : contamination des collègues, augmentations des arrêts plus longs, mise en danger des usagers,...

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale dénonce cette nouvelle stigmatisation des fonctionnaires et s'insurge contre cette baisse inadmissible des revenus des agents publics fonctionnaires, de nature à aggraver encore le déficit d'attractivité de la fonction publique hospitalière.

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale revendique que les agents du secteur public comme les salariés du privé n'aient aucune perte financière lors d'un arrêt maladie.

Nous appelons à s'inscrire dans les initiatives à venir pour combattre ce recul social injustifié, le 5 décembre avec les fédérations de fonctionnaires des 3 versants, le 12 décembre avec l'ensemble des professions public / privé.

*\*Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique*